



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SIXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
des transports et de l'environnement**

Le jeudi 10 mai 2001 — Vol. 37 N° 9

**Étude des crédits du ministre responsable
de la Faune et des Parcs (2)**

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
880, autoroute Dufferin-Montmorency, bureau 195
Québec, Qc
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 528-0381

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Société canadienne des postes – Envoi de publications canadiennes
Numéro de convention: 0592269

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des transports et de l'environnement

Le jeudi 10 mai 2001

Table des matières

Discussion générale (suite)	1
Construction d'une nouvelle route donnant accès à la Station Mont-Tremblant	1
Projet d'un train dans le parc du Mont-Tremblant	3
Pourcentage d'espaces protégés au Québec	3
Faillite du centre de ski Mont-Orford (suite)	4
Soutien aux initiatives régionales en matière de création de parcs	6
Adoption des crédits	6

Intervenants

M. Claude Lachance, président

M. Guy Chevette

M. Robert Benoit

M. Gabriel-Yvan Gagnon

Le jeudi 10 mai 2001

Étude des crédits du ministre responsable de la Faune et des Parcs*(Neuf heures trente-huit minutes)*

Le Président (M. Lachance): À l'ordre! Je déclare la séance de la commission des transports et de l'environnement ouverte. Le mandat de la commission des transports et de l'environnement pour cette séance, c'est de poursuivre l'étude des crédits budgétaires du ministre responsable de la Faune et des Parcs pour l'année financière 2001-2002. On le fait selon le mode dont il a été convenu lors de la séance du 3 mai dernier, soit une discussion d'ordre général.

Est-ce qu'il y a des remplacements, Mme la secrétaire?

La Secrétaire: Oui, M. le Président. M. Létourneau (Ungava) remplace M. Deslières (Salaberry-Soulanges).

Le Président (M. Lachance): Merci. Alors, je fais le rappel, concernant les téléphones cellulaires, s'il y en avait d'ouverts, de bien vouloir les fermer pendant la séance, s'il vous plaît.

Discussion générale (suite)

Alors, il nous reste une trentaine de minutes pour disposer des crédits Faune et Parcs, et j'invite le député d'Orford, notre frappeur de relève ce matin, à bien vouloir aborder les travaux de cette séance. M. le député.

Construction d'une nouvelle route donnant accès à la Station Mont-Tremblant

M. Benoit: Merci, M. le Président. Je vais excuser notre confrère qui est retenu dans un important congrès municipal, en fin de semaine, dans sa région, alors ce qui explique qu'il ne peut être ici pour terminer les crédits. D'autre part, ça me fait super plaisir d'être ici, je vais pouvoir parler un peu d'environnement avec le ministre, et c'est toujours agréable d'entendre le ministre nous parler d'environnement. Peut-être, comme première question, parler au ministre de ce qu'on appelle, dans la région de Mont-Tremblant, le Domaine Saint-Bernard.

● (9 h 40) ●

Je voudrais savoir d'abord du ministre s'il n'est pas... Puis je ne le dis pas d'une façon péjorative ou méchante. Est-ce qu'un ministre qui est à la fois ministre du transport et ministre de la protection des parcs n'est pas un peu en conflit d'intérêts? Et puis, encore une fois, je ne le dis pas méchamment, là. Mais comment il peut conjuguer, dans une situation comme celle-là où son ministère avec le ministère des Affaires municipales ont des intentions... En tout cas, c'est ce que tout le monde là-bas nous dit, sans exception et à peu près, de la MRC en passant par les élus municipaux, en passant par les groupes environnementaux, qu'ils ont un oeil pour passer une route dans le Domaine Saint-Bernard, et j'aimerais

voir comment le ministre — avant qu'il me réponde sur le Domaine Saint-Bernard — comment il se comporte comme ministre, là. Est-ce que, à un moment donné, il a son chapeau de ministre pour protéger le parc puis, à un autre moment donné, il a son chapeau pour protéger les deniers publics pour la route? Et lequel des deux chapeaux finit par gagner dans un genre de débat comme celui-là?

M. Chevrette: Le gros bon sens triomphe, et c'est pas mal plus facile, se consulter soi-même, que de commencer à concerter trois, quatre ministères. Je dois vous dire qu'on ne peut pas empêcher cependant dans les avant-projets... Puis je comprends pourquoi que le député pose la question, parce qu'il y a même eu un article de journal, je crois, cette semaine ou la semaine dernière.

Il est évident qu'au départ les fonctionnaires du ministère des Transports essaient d'avoir le meilleur tracé, le plus économique, puis ils ne sont pas nécessairement, eux, assujettis à toutes les contraintes. Mais je dois vous dire que cet article-là était passé, était même en retard, parce que déjà on avait avisé le ministère des Transports qu'il n'était pas question de toucher à un boisé qui mérite une extrême conservation, de sorte que, je comprends que ça fait de la bonne copie, ça procède à une bonne vente, mais le problème dans notre société, présentement, c'est qu'on n'est plus capable d'avoir des avant-projets, tout le monde part pour la guerre.

On n'a même pas... Les ministres ou même les autorités des ministères n'ont même pas vu cet avant-projet-là que c'est dans les journaux. Il y en a qui sont directement branchés sur nos fonctionnaires, et certains manquent carrément à leur devoir d'éthique professionnelle, parce qu'un avant-projet, c'est un avant-projet. Et puis, quand il est soumis aux autorités, eux ont la responsabilité de faire les consultations interministérielles avant que ça arrive sur le bureau d'un ministre.

C'est beaucoup plus facile, je vous dirai... Par exemple, le fait d'avoir la faune et les parcs puis d'avoir le dossier autochtone, ça aide beaucoup. Au lieu de faire des confrontations interministérielles, on arrime le tout, on convoque les deux groupes devant nous, on cherche les compromis, on cherche le gros bon sens et, ordinairement, les dossiers se règlent beaucoup plus rapidement. Je ne vois pas là un conflit d'intérêts; au contraire, je vois là une façon pratique. Et même j'ai déjà préconisé publiquement que le ministère, par exemple, que le ministre délégué aux Affaires autochtones devrait avoir les ressources naturelles, la faune et les parcs précisément pour que le tout puisse s'harmoniser beaucoup plus rapidement. Quand il arrive un conflit, par exemple, d'occupation en forêt par un groupe d'autochtones, par exemple, bien, si t'es ministre des Ressources naturelles, si t'es ministre des Autochtones, c'est ce qu'on appelle un noyau extrêmement homogène pour régler les problèmes.

Moi, je ne vois pas ça en termes de conflit d'intérêts, au contraire, et puis je ne crois pas, au contraire... Depuis deux ans et demi, trois ans qu'on a la faune et les parcs, qu'on a créé une société, je dois vous dire que, au contraire, je pense que ça a favorisé les choses. Et, si je me fie sur les rencontres avec les pourvoyeurs, les zeccs, les autochtones, la Fédération québécoise de la faune, etc., l'UQCN, vous verrez qu'ils sont plutôt satisfaits du déroulement et des tables de concertation que nous avons créées et qu'il n'y a pas là conflit d'intérêts; au contraire, il y a une convergence d'intérêts.

M. Benoit: Le ministre nous dit qu'il croit dans les noyaux homogènes; je lui rappellerai que nous y croyons aussi. Nous avons été convaincus qu'il était tout à fait utile d'avoir mis le ministère de l'Environnement et de la Faune ensemble, et j'ai été le premier à déplorer, étant le porte-parole de l'environnement pour maintenant six ans, quatre ministres plus tard, j'ai été le premier à déplorer qu'on défasse ce niveau homogène, comme vous les appelez. Et je comprends que le ministre essaie de me convaincre que c'est bien bon, des niveaux homogènes, mais il y en avait déjà un, hein, vous l'avez défait. On doit maintenant vivre avec.

Une fois ça dit, est-ce que je dois comprendre, là, clair et précis, et les gens de Tremblant qui nous écoutent ou des municipalités environnantes, est-ce que je dois comprendre du ministre que ce qu'il leur dit ce matin, là, avec toutes les lettres, pétitions, e-mails, fax qu'on reçoit, avant cet article-là, est-ce que vous dites à ces gens-là: Le Domaine Saint-Bernard, il est protégé, et il va demeurer protégé, et on n'y touchera pas, d'aucune façon, ni de près, ni de loin, ni par des fossés, on ne passera pas dedans, on ne passera pas à côté, on n'y touchera pas, point à la ligne, c'est protégé puis on va le garder protégé?

M. Chevrette: Le ministre a toujours dit qu'il respecterait les engagements, même de ses collègues, vis-à-vis le boisé Saint-Bernard, et que, si les tracés des fonctionnaires actuels touchaient ou passaient à l'intérieur d'un boisé protégé, ils devront refaire leur travail, sauf que le ministre dit à ces mêmes gens: Attendez donc de voir les produits. Vous savez que vous avez même droit à des études d'impact, éventuellement, à des études environnementales. On part pour la gloire. Bien souvent, il y en a qui se complaisent à se bâtir un pouvoir en lançant des rumeurs puis en mobilisant des gens à lancer des ballounes, et je dois vous dire que c'est prématuré, toute chose, présentement, parce que les directives sont contraires. Donc, je dis aux gens des environs du mont Tremblant et du boisé Saint-Bernard: Le ministre des Transports verra à ce que le tracé n'affecte en rien le boisé. Et, ordinairement, savez-vous ce qu'on voit? Les mêmes gens me signeront une pétition très bientôt pour accélérer la construction de la route. Il y a beaucoup de logique, des fois, dans ça.

M. Benoit: Moi, je prends du côté des gens dans ces situations-là et je vous rappellerai que, s'ils sont inquiets, lors de leurs réunions, auxquelles nous assistons, nous les écoutons, nous recevons leurs informations. L'exemple qu'ils donnent de gens qui ont... qui se sont

pas mobilisés assez tôt, qui ont pas fait attention à leurs affaires: ils nous parlent constamment de la côte des Éboulements. Et, quand les citoyens de la côte des Éboulements et l'ensemble du Québec... Il y a jamais eu un ralliement aussi fort, dans le mouvement environnemental, de toute l'histoire du Québec, dans la côte des Éboulements. Le grand reproche que tout le monde se fait, ça a été effectivement d'avoir cru pour un instant que c'était impossible qu'on passe une côte là et que, pour des générations à venir, un des plus beaux paysages du Québec soit saccagé. Alors, moi, je ne blâme pas les gens de la région de Tremblant d'être sur le bout des orteils, en running shoes, puis de surveiller ce qui se passe au ministère.

C'est pas la première fois que le ministère de la gravelle fait des histoires qui ne sont pas tout à fait acceptables environnementalement. M. le ministre, vous allez être le premier à l'admettre. Je veux dire, la côte des Éboulements, c'est un beau cas. Il n'y a personne, personne, personne au Québec qui voulait que cette côte-là soit là. Il y a eu des alternatives qui ont été proposées, etc., etc., mais on n'est pas ici pour parler de la côte des Éboulements. Mais, comme vous avez ouvert cette porte-là en disant: Oui, mais — aux gens — dormez sur vos deux oreilles, y a pas de problème, moi, je leur dis: Ne dormez surtout pas sur vos deux oreilles, ne prenez pas... Faites bien attention, le plus bel exemple, c'est la côte des Éboulements où là les gens ont cru pour un instant que ça avait pas d'allure, ce projet-là, comme, effectivement, le Domaine Saint-Bernard. Moi, en tout cas, je crois que ça n'a pas d'allure. Mais allons-y donc voir si un bon jour il y aura pas quelqu'un à quelque part qui va penser que ça a de l'allure.

Mais enfin, vous avez pris un engagement. Vous dites au gens là-bas: Ne vous inquiétez pas, ça passera pas dans le Domaine Saint-Bernard, peu importe ce que mon ministère me suggérera de faire.

M. Chevrette: Je voudrais tout d'abord vous dire qu'on n'a pas une formation libérale. Vous avez donné des faux espoirs sur les BPC, puis c'est nous autres qui les a réglés. La côte des Éboulements, vous avez été les premiers à blâmer le Québec de rien faire. On décide de faire quelque chose pour fins de sécurité, ce n'est plus correct. Nous, on parle pas des deux côtés de la bouche en même temps puis il y a pas deux ministres qui disent le contraire sur ça.

Le premier ministre est allé à la côte des Éboulements. Les gens du milieu ont réclamé des correctifs majeurs. Je vous dis pas que ça aurait été personnellement mon choix. Correct? Sauf une chose, c'est que, quand les gens demandent carrément des gestes puis que le gouvernement agit, je suis très surpris que vous disiez que c'est la grande majorité du monde qui n'est pas satisfaite des Éboulements, parce que c'est pas ce que les sondages scientifiques disent. Il y a des gens qui ont des chalets, qui ont réussi à mobiliser du monde. C'est des gens de l'extérieur de Charlevoix. Ceux qui empruntaient régulièrement la côte des Éboulements sont très satisfaits, et c'est une immense majorité des citoyens, ça, je peux vous dire ça. Donc, avancer pour avancer, moi, je suis prêt à vous faire face sur ce côté-là.

● (9 h 50) ●

Quant au ministère de la gravelle, je vous ferai remarquer que le ministère des Transports est de plus en plus conscient et soucieux de l'aménagement. Allez voir le maire de Montréal, il est aussi écologiste... écologiste que vous — et je dirais même plus, parce qu'il a passé sa vie au Jardin botanique de Montréal — puis allez lui demander ce qu'il pense, par exemple, du projet de l'aménagement de la rue Notre-Dame. Allez demander au gens d'O'Connell-Laramée, à Hull, si le plan d'aménagement d'O'Connell-Laramée, le tout dernier au ministère des Transports, ça correspond pas véritablement à une notion de respect de l'environnement et d'embellissement même de l'environnement visuel. Donc, ça, je pense que c'est une insulte aux professionnels, aux aménagistes et aux urbanistes ainsi qu'aux écologistes que nous avons engagés au ministère des Transports et qui font de plus en plus un travail assez extraordinaire de concertation avec le milieu. Et je leur transmettrai vos propos, d'ailleurs, pour voir ce qu'ils en pensent.

M. Benoit: Le ministre nous dit que, la côte des Éboulements — et on va terminer sur cet aspect-là — que tout le monde est d'accord. Je lui rappellerai que le CRE, le Conseil régional de l'environnement de la région là-bas — toujours bien du monde qui vivent là — ne sont pas d'accord, les CRE provinciaux, le regroupement, qui aura son congrès d'ailleurs dans deux semaines, continue à prétendre que ça a été une erreur, Harvey Mead, que vous venez de nommer sur votre fonds de je ne sais plus combien de millions de dollars, qui est président de l'UQCN, a décrié ça, les gens de l'UNESCO sont venus le décrier, etc., etc. Alors, quand le ministre me dit: Tout le monde était d'accord pour la côte des Éboulements, oui, tout le monde a demandé une nouvelle côte aux Éboulements, et on a été le premier à le faire. Tout le monde — vous avez raison de dire ça, M. le ministre — mais c'est pas parce que les gens vous disent qu'on veut une côte qu'il fallait saccager un des plus beaux paysages du Québec. Ça a été une erreur épouvantable.

Projet d'un train dans le parc du Mont-Tremblant

Mais revenons, revenons aux parcs. Alors, vous nous donnez l'engagement ferme que le Domaine sera protégé. On en est fort aise. Quelle est, d'autre part, l'approche que vous prenez dans le parc du Mont-Tremblant en ce qui a trait au projet de train dans le parc? On a ici des documents — difficile de vérifier la qualité de ces documents-là — qui nous disent que le train dans le parc du Mont-Tremblant est un fait accompli, le projet est subventionné: 30 millions du fédéral, 30 millions du provincial, et on demande 20 millions à la nouvelle ville de Mont-Tremblant. Oublions les chiffres pour un instant. Est-ce que, oui ou non, ce débat de train dans le parc est terminé ou est-ce qu'il est rouvert? Et est-ce qu'il y aura un train dans le parc du Mont-Tremblant?

M. Chevrette: On s'en tient au plan directeur et à la table d'harmonisation du parc du Mont-Tremblant. Il n'y a pas de train prévu dans le parc du Mont-Tremblant,

dans le plan directeur. Mais les amis du parc qui vous alimentent sont dans les carottes, et c'est des avancées gratuites, fausses et perverses d'annoncer qu'il y a des millions de subvention. On n'a même pas ça pour l'ensemble des parcs du Québec. Voir si on subventionnerait 30 millions pour un parc! On a de la misère à aller chercher les budgets annuels, vous le savez. Et d'ailleurs c'est... On en a plus cependant depuis qu'on a séparé... on a créé la FAPAQ, la Société des établissements de... la société Faune et Parcs Québec, précisément parce que, au lieu de faire tout gober ses crédits par un ministère, en créant une société, on a un budget beaucoup plus intéressant pour l'ensemble des parcs du Québec.

Vos amis, s'ils sont sensibles à l'écologie, devraient l'être au financement de la même Société qui s'occupe de la nature. Et je dois vous dire que le gouvernement actuel, en matière de parcs, est très fier: sur les 22 parcs du Québec, 19 ont été créés par le gouvernement du Parti québécois depuis 1976, trois par les libéraux, et dans leurs châteaux forts, alors que le Parti québécois, le gouvernement du Parti québécois a créé des parcs presque dans toutes les régions du Québec et s'apprête à en créer même dans la région Nord. On a fait les audiences du parc du cratère du Nouveau-Québec, dans le Grand-Nord, en haut de Kuujuaarapik, et, juste l'an passé... Anticosti est reconnu. Je reconnais Plaisance, c'est quand, là? Ces jours-ci. Mardi? Lundi?

Une voix: Mardi.

M. Chevrette: Mardi matin prochain, Plaisance. On a reconnu le parc des Hautes-Gorges.

Moi, si j'étais vous autres... Au lieu d'essayer de nous attaquer sur les parcs, vous devriez nous féliciter et vous devriez souhaiter avoir la même sensibilité qu'on a eue. C'est assez drôle d'entendre quelqu'un qui a à peine l'ombre de la pureté essayer de s'attaquer aux autres.

Pourcentage d'espaces protégés au Québec

M. Benoit: M. le Président, le ministre a annoncé des parcs; il a raison. Je lui rappellerai d'autre part que les espaces protégés au Québec sous son gouvernement ont passé de 2,8 à 3 %, même pas 3, que le Canada, en ce moment, est à 8 % d'espaces protégés, que la Colombie-Britannique atteindra 12 %, que les États-Unis, qui sont toujours bien des gens de la droite, capitalistes, etc., qui ne devraient pas se préoccuper, si je comprends bien la logique du ministre, sont à 8 %, et l'Europe passera de 8 à 12 % avec des populations beaucoup plus denses. Or, que le ministre se pète les bretelles à la télévision ce matin, il pourra peut-être impressionner quelques personnes qui sont prises dans le trafic, mais, moi, il ne m'impressionnera absolument pas. Nous sommes, sur le continent nord-américain, les plus bas en espaces protégés, et, si nous étions en Europe, on ferait rire de nous autres à un point où on a même de la difficulté à exporter nos bois sur cet argument-là.

On a eu une commission parlementaire où j'ai eu l'occasion d'entendre plus de 100 mémoires, et c'est revenu constamment, même des papetières qui nous

disaient qu'elles avaient... C'était l'argument des Européens de dire: Vous ne protégez plus votre cheptel, avec des espaces protégés de 2,8 %. Alors, que le ministre se pète les bretelles, j'en suis fort aise, mais j'espère... Qu'il s'impressionne lui-même, peut-être, mais je ne crois pas qu'il impressionne grand monde ici ce matin.

Le Président (M. Lachance): M. le ministre.

M. Chevette: Oui. Je vais répondre à cela. Si ça vous impressionne pas — à vous entendre, on se croirait au Festival du rire, ou Juste pour Rire — pendant neuf ans, vous étiez là vous-même, l'ardent défenseur de l'écologie québécoise, des espaces verts québécois. Vous n'avez même pas réussi à faire plus que deux petits parcs en neuf ans, deux petits. Nous, on a un objectif de se rendre à 8 % pour 2005. On en a déjà trois dans l'espace de deux ans. Le cratère du Nouveau-Québec devrait être reconnu assez... Les audiences sont faites. On en escompte trois autres majeurs, très grands, même, dans le Grand Nord québécois.

Personnellement, là, quand je vous écoute puis je vous regarde m'attaquer, je dis: Manifestement, vous ne connaissez rien à votre dossier. J'ai reconnu minimalement 12 ou 13 parcs, personnellement, comme ministre, moi-même. C'est plus, c'est six fois plus que son gouvernement pendant neuf ans. Le Festival Juste pour Rire devrait prendre les clips de l'Assemblée nationale et vous citer.

M. Benoit: M. le Président.

Le Président (M. Lachance): M. le député d'Orford.

M. Benoit: Oui, M. le Président. Je rappelle les chiffres aux gens qui nous écoutent. Ils sont là depuis sept ans, et la propriété du domaine appartenant à l'État est à 2,8. Les Américains sont à 8, la Colombie-Britannique sera à 12, l'Europe espère arriver à 12, et le ministre se targue de dire que c'est très bien d'être à 2 %. Qu'est-ce que vous voulez? Je suis bien prêt, moi aussi, à lui suggérer d'aller au Festival pour rire.

Une fois ça dit, j'aimerais revenir sur un dossier qui a été touché plus tôt par mon confrère, celui du parc du Mont-Orford. Dans le cas du parc du Mont-Orford, le ministre m'a envoyé une très grande lettre. Je la relirai pas, je sais qu'il l'a... je sais qu'il l'a lue.

M. Chevette: M. le Président.

Le Président (M. Lachance): Oui, M. le ministre.

M. Chevette: Avant de passer au Mont-Orford, là, il faut finir sur les parcs. Vous vous êtes permis une parenthèse, je vais m'en permettre une. Nous allons ajouter également... Nous allons lancer les audiences bientôt pour les parcs du mont Torngat, 4 500 km², Guillaume-Delisle et lac à l'Eau claire, 10 200 km². Ça, c'est en sus de ce qu'on a fait, les 550 km² à Vauréal, les Hautes Gorges, quelque chose comme 300 km², et, à Plaisance, un petit parc mais désiré par la population

locale dans un royaume libéral. Je l'inaugurerai mardi matin. Donc, vous voyez que, si on veut donner des chiffres, dans l'espace de deux mandats de pouvoir, le Parti québécois aura fait 90 % des espaces verts protégés par parcs, si ce n'est pas plus — c'est peut-être 95. Les libéraux auront les deux petits, les deux petits parcs qu'ils ont créés, là, dans le bout de Mégantic et de Frontenac.

Le Président (M. Lachance): M. le député d'Orford, avant de vous permettre de poursuivre, je vous suggère, étant donné qu'il nous reste peu de temps, de faire vos observations ou de poser vos questions en rafale, parce que, pour terminer la période de temps... On termine vers 10 h 7, ce matin. Le député de Saguenay a demandé à intervenir. Alors, question de temps...

M. Benoit: Peut-être une dernière question. Et le député de Saguenay a toujours de très bonnes questions. C'est un environnementaliste qui a bien défendu un grand nombre de dossiers à différentes commissions où j'ai pu partager avec lui. Ça va me faire plaisir qu'il puisse poser des questions.

Faillite du centre de ski Mont-Orford (suite)

Juste une courte question sur le parc du Mont-Orford. Le ministre nous disait qu'il manquait d'argent pour les parcs; on en est tous convaincus. Il en manquerait peut-être pas si, dans le parc du Mont-Orford, au moment où le propriétaire ou le gestionnaire du centre de ski, Gestion Mont-Orford, s'est fait endosser par la province, alors que nous avions refusé catégoriquement de le faire... Et la province y perdra 5 250 000 \$. Le net-net de l'histoire, c'est que la faillite aura lieu quand même. Je veux dire, qu'ils l'aient endossé ou pas, il fera quand même faillite et ça devra aller dans un syndic qui devra le vendre.

• (10 heures) •

Ça s'est vendu peut-être un an et demi plus tard, mais ça n'a rien changé dans les faits, sauf que la province a perdu 5 250 000 \$. Et elle n'a pas enmiuté le centre de ski pendant qu'elle l'a eu, elle l'a eu une saison. Elle a fait un feu d'artifice le soir du jour de l'An, mais ce n'est pas ça qui a fait que... Or, j'essaie de comprendre la logique et d'où est venu l'argent. Parce que, si j'ai bien compris, on a répondu à mon confrère que l'argent n'était pas venu du ministère.

Alors, sous quel programme le ministère a été capable d'endosser ce centre de ski? Est-ce que le ministre continue à prétendre que ça a été une bonne décision, même si en bout de ligne les emplois se sont perdus, même si en bout de ligne il y a eu faillite? Finalement, ça n'a rien changé. Il n'aurait pas mis une cenne, la faillite serait arrivée de la même façon et les emplois auraient été transférés dans le nouvel acheteur. Je veux dire... Alors, je ne comprends pas quelle a été la logique à ce jour et, je veux dire... C'est ça. Sauf qu'il y a une banque qui a fait bien de l'argent dans cette transaction-là.

Le Président (M. Lachance): M. le ministre responsable de la Faune et des Parcs.

M. Chevette: Bon, M. le Président, ce député lui-même nous pressait quotidiennement, même dans les passages, pour qu'on sauve le Mont-Orford puis qu'on sauve les équipements.

M. Benoit: C'est pas vrai.

M. Chevette: Je vais continuer ma réponse. Je vous ai pas interrompu.

M. Benoit: Oui, mais c'est pas vrai.

M. Chevette: Je vous ai pas interrompu.

M. Benoit: Jamais je vous en ai parlé.

M. Chevette: Deuxièmement, deuxièmement, il ne se rappelle même pas qu'est-ce qu'il fait. C'est grave, ça.

Troisièmement, ça fait quatre fois qu'on lui dit que c'est provisionné aux Finances et non pas dans les crédits de la Société. Je ne peux pas vous faire de dessin là-dessus. C'est provisionné aux Finances pour 6 921 872. On vous l'a écrit noir sur blanc. C'est vrai qu'il y a une différence entre entendre et comprendre. Mais, au net, ça a coûté 5 250 000. Donc, par rapport aux provisions, c'est une économie de 1,7 million de dollars.

Oui, c'est plate, c'est plate d'avoir eu à payer cela pour sauver l'économie d'une région, pour sauver l'activité économique d'une région. Je le vois, moi, là, le très sérieux millionnaire d'Orford, là, s'en prendre au gouvernement si on avait laissé tomber tout cela dans la déchère, puis si on n'avait pas relevé ça, puis on ne s'était pas préoccupé, si on ne s'était pas préoccupé de retrouver un acheteur. Je le vois fulminer, l'écologiste d'Orford — ça aurait été beau en Chambre, M. le Président — déboutonner sa chemise, la déchirer, faire des crises au présent gouvernement qui ne s'occupe pas de l'économie. On aurait peut-être dû ajouter quelques roses à l'entrée, et là peut-être qu'il aurait été satisfait. Mais on a posé des gestes de gouvernement responsable, et, de temps à autre, malheureusement, il y a des expériences négatives dans la gestion de l'économie.

Mais on est convaincus que, s'il avait fallu que ça arrête, pour le coin, là, ça aurait été désastreux. Et on lui a écrit cela, on lui a écrit cela, on lui a écrit ça le 28 novembre 2000, et son collègue a essayé de faire interpréter la lettre. Vous étiez président, la semaine passée, M. le Président. Le très aimable député d'Argenteuil nous a posé des questions. J'ai commencé à la lui lire pour essayer de lui faire comprendre. Il a dit: Non, non, je l'ai lue. Bien, j'aurais préféré qu'il les comprenne.

Le Président (M. Lachance): M. le député de Saguenay.

M. Gagnon: Merci, M. le Président.

M. Chevette: On a sauvé des centaines d'emplois, à part ça.

M. Benoit: Non, non. Vous avez rien sauvé... Vous avez absolument rien sauvé.

M. Chevette: Si ça avait fermé? Voyons donc!

M. Benoit: M. le Président, je voudrais juste...

Le Président (M. Lachance): Bien, très brièvement, parce que déjà votre temps est écoulé.

M. Benoit: Oui, oui, je réalise ça, M. le Président. Jamais, et le ministre peut me regarder dans les yeux, jamais je n'ai parlé, ni à lui ni à ses ministres avant lui, du parc du Mont-Orford, ne croyant pas que la province devait... La preuve, c'est que nous avions refusé, nous, dans le parc du Mont-Orford, de le faire. M. Magnan nous avait rencontrés, et Daniel Johnson lui avait dit que nous ne le ferions pas. Cette transaction-là a été faite après l'arrivée du Parti québécois, et jamais je n'ai pensé que nous devions sauver ce centre de ski, étant convaincu qu'un autre acheteur l'achèterait. La preuve, c'est qu'il y avait trois acheteurs en ligne, et je pourrais vous les nommer, si vous le désirez.

Ce que vous avez fait: vous avez flushé 5,2 millions de dollars et vous avez pas sauvé un emploi. C'est les mêmes gens qui travaillaient là qui travaillaient là au moment où ça a fait faillite. Alors, tout ce que vous avez fait: vous avez fait un intérim d'un an et vous avez perdu 5,5 millions.

M. Chevette: Fallait qu'ils fournissent une garantie d'emprunt. Mais peine perdue, M. le Président, il y a une différence énorme entre entendre et comprendre.

Le Président (M. Lachance): M. le député de Saguenay.

M. Gagnon: Merci, M. le Président.

Le Président (M. Lachance): Vous allez avoir presque le mot de la fin, M. le député, parce que le temps file.

M. Gagnon: Oui, je vais faire ça rapidement. D'abord, deux commentaires. Ce que j'ai entendu de la part du député d'Orford concernant toute la question de la côte des Éboulements, moi, je tiens à vous dire que ce projet-là a reçu une acceptation sociale très élevée, et c'est une structure qui s'intègre très bien, là, dans le milieu. Les gens en sont fort satisfaits. Je peux comprendre que des personnes de l'extérieur ont pu, à l'occasion, croire, avec toutes les... certains... avec le battage ou le traitement médiatique qu'ils aient pu faire, qu'il n'y avait pas d'acceptation, mais il y en a une. On a juste à causer avec le député de Charlevoix, notre collègue, M. Bertrand, il pourra, là, davantage appuyer cette affirmation.

Sur le plan de l'acceptation sociale et du traitement de dossiers qui requièrent et qui ont généré, je dirais, une grande mobilisation des communautés, moi, je peux vous en parler. Je pourrais vous parler du dossier de tout le traitement des BPC à Baie-Comeau avec tout ce qui s'était passé. Nous avons réglé ce problème, et il y a eu une acceptation sociale qui est... On a peut-être même créé le modèle sur la façon de résoudre ce genre de difficultés là, et c'est probablement

ce qui a fait aussi que la côte des Éboulements a bien... a pu trouver une solution, là, agréable pour tous. C'était le commentaire que je voulais faire.

Soutien aux initiatives régionales en matière de création de parcs

Mais j'avais une question pour le ministre concernant la création des parcs, et j'aimerais, là, vérifier auprès du ministre: En ce qui concerne les appuis aux initiatives régionales, comme j'ai déjà eu l'occasion d'aborder le sujet avec lui, le parc nature de Pointe-aux-Outardes ou encore le parc régional de Baie-Comeau, quelle politique, quelle orientation le ministère a-t-il pour soutenir ces initiatives?

Le Président (M. Lachance): M. le ministre responsable de la Faune et des Parcs.

M. Chevette: Oui. En ce qui regarde toute la question des aires protégées et des parcs régionaux, on est à faire la réflexion. On n'a pas encore de politique définitive arrêtée. C'est la Société qui regarde cela, puis on est trois ministères dans cela — on a le ministère de l'Environnement, on a le ministère des Ressources naturelles et la Société de la faune et des parcs du Québec — et on espère d'aboutir parce qu'il y a de très jolis parcs régionaux. Il y a des endroits qui méritent, au niveau des aires protégées, de l'aide véritablement de façon concrète, avec possibilité de programmes pour immobilisation, pour aménagement, et ça, ça devrait venir d'ici les quelques mois qui suivent, puisqu'on est en... on ira en consultation publique au cours de l'automne prochain.

Ceci dit, M. le Président, on a un réseau de parcs assez merveilleux, puis je souhaite très sincèrement qu'on puisse continuer et immobiliser davantage dans nos parcs, investir davantage dans notre réseau de parcs québécois, et je suis persuadé que, nous, on va... on aura un des plus beaux réseaux, avec, dans quasi chaque région du Québec, un parc qui a des attractions extraordinaires.

Adoption des crédits

Le Président (M. Lachance): Merci, M. le ministre. Le moment est maintenant venu de mettre aux voix les crédits budgétaires du ministre responsable de la Faune et des Parcs pour le budget 2001-2002. Est-ce que le programme 1, Société de la faune et des parcs du Québec, est adopté?

M. Chevette: Adopté.

M. Benoit: Sur division, M. le Président.

Le Président (M. Lachance): Adopté sur division. Est-ce que l'ensemble des crédits budgétaires du ministre responsable de la Faune et des Parcs pour 2001-2002 est adopté?

M. Benoit: Sur division, M. le Président.

Le Président (M. Lachance): Adopté. Alors, avant de terminer, je veux remercier tous les membres

de la commission pour leur excellente collaboration. Et, comme il y aura une autre, une nouvelle commission qui va débiter ses travaux dans quelques instants, j'invite tous les membres, tous les participants à bien vouloir quitter rapidement la salle. Et là-dessus, la commission des transports et de l'environnement ayant accompli son mandat, j'ajourne les travaux sine die.

(Fin de la séance à 10 h 9)